

RAPPORT

Le Sous-Agent AUGER,
Chef de Convoi des Travailleurs Indochinois à bord du s/s «Ville de Verdun »

à Monsieur l'Agent Général,
Commandant la Base Principale de débarquement de la M.O.C.

s/s « Ville de Verdun », le 12 juillet 1941

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que parti le 10 juillet à 17h de Marseille avec un détachement de 158 travailleurs, nous faisons une traversée excellente.

1°- Logement

Le logement est très confortable. Les hommes n'ont pas à s'en plaindre. La propreté est parfaite, l'installation n'a pas été modifiée :

- 138 hommes dans la cale de l'avant
- 11 S/Officiers et surveillants à l'entrepont
- 9 malades dont 1 infirmier à l'infirmerie.

Soit 158 travailleurs (1)

2°- Nourriture

La nourriture composée de riz, viande, légumes et thé parfois bien faible j'ai obtenu de l'Intendant du bord la certitude de la voir augmenter après Alger.

La nourriture est distribuée comme suit :

- 6h Thé chaud (pour les sous-officiers : café et pain)
- 10h déjeuner
- 17h dîner.

Les hommes sont constitués par groupe de 10 hommes avec deux plats et un bidon. Le chef de plat avec son bon et deux hommes de corvée forment l'élément

nécessaire à ramener la soupe pour 10 travailleurs. Il y a 16 groupes de plat emmenés chaque fois par le surveillant de jour et par moi-même.

3° - Sécurité

Plusieurs exercices ont eu lieu pour la sécurité des travailleurs en cas d'abandon de poste. Tous les travailleurs ont été répartis en groupes distincts sur le même pont de façon à pouvoir embarquer le cas échéant sur 3 radeaux.

Les ceintures de sauvetage ont été essayées homme par homme et plusieurs théories ont été faites.

4° - Travailleurs détachés

J'ai pris sur moi de détacher 2 hommes à l'infirmerie comme plantons et 2 hommes à la cuisine pour préparer le riz à la façon annamite. Ces derniers seront récompensés par M. l'Intendant en touchant une part plus copieuse de nourriture.

5° - L'état d'esprit des hommes est excellent. Seuls quelques éléments de la 11^{ème} compagnie refoulée de Paris sont suspects mais ils sont en minorité. Tous exécutent correctement les ordres.

(1) 158 travailleurs non compris le travailleur Zaj ... que nous n'avons pas embarqué de Marseille.

Signé : AUGER

Le Sous-Agent AUGER,
Chef de Convoi des Travailleurs Indochinois à bord du s/s «Ville de Verdun »
à Monsieur l'Agent Général,
Commandant la Base Principale de débarquement de la M.O.C. 99 Rue Saint
Sébastien - Marseille

RAPPORT N°2

Malades à débarquer

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que nous touchons ORAN ce jour et que d'accord avec le Médecin convoyeur, nous débarquons pour raison de santé (voir rapport du médecin joint) l'interprète H.V.T. Mle Zaj .. de la 2^e Cie.

Je ferai débarquer cet interprète avec tout son paquetage et ses pièces matriculaires. Des télégrammes seront envoyés ce jour d'Oran à Monsieur le Secrétaire d'État au Travail à Vichy et à vous-même.

Un compte rendu détaillé vous sera adressé de Casablanca sur la façon dont cet interprète a été débarqué.

Escale d'Alger

L'escale d'Alger du 12 au 13 juillet s'est passée sans incidents. Quarante travailleurs parmi les plus méritants (infirmier, cuisiniers, hommes de corvée ...) sont descendus à terre par équipe de 10 sous le contrôle de deux surveillants par équipe.

Discipline – Propreté

Jusqu'ici la discipline est excellente. Les travailleurs conservent en parfait état la cale réservée à leur logement.

Effectif au départ d'Oran

Tonkinois : 96 dont 4 surveillants

Annamites : 39 dont 3 s/officiers et 3 surveillants (1)

Cochinchinois : 22 dont 1 O.S.

Total 157

(1) Je ne compte pas dans cet effectif le Mle ... manquant au départ de Marseille.

État sanitaire

Un local servant d'infirmerie à l'entrepont a été mis à ma disposition pour les travailleurs de la M.O.I. sous le contrôle du médecin convoyeur.

Comme suite à mon dernier rapport je compte remédier au manque total de médicaments usuels à Oran avec l'Inspecteur du Travail.

s/s « Ville de Verdun », le 15 juillet 1941

Le Chef de convoi

Signé : AUGER

Le Sous-Agent AUGER,
Chef de Convoi à bord du s/s «Ville de Verdun »

à Monsieur l'Agent Général,
Cdt la Base de débarquement - 99 Rue Saint Sébastien - Marseille

RAPPORT N°3

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que :

1°- MALADES

a) Comme suite à mon rapport n°2 d'Oran, j'ai fait débarquer l'interprète H.V.T. zaj .. de la 2^e Cie à l'hôpital civil d'Oran. J'ai remis contre émargement à l'hôpital son paquetage, toutes ses pièces matriculaires ainsi qu'une somme de quatre vingt dix francs lui appartenant personnellement. Un rapport a été envoyé à la police du port.

b) Sur l'avis du médecin convoyeur AUGER et du médecin du bord de la « Ville de Verdun » je compte débarquer ce jour à Casablanca l'ouvrier spécialiste D.V.D. Mle .. M.S. de la 22^{ème} Cie (cochininois). Le rapport du médecin est joint à mon rapport. Je débarquerai cet homme de la même façon que l'interprète H.V.T. à Oran. J'adresserai à M. le Secrétaire d'État au Travail et à vous-même le télégramme suivant : « Ouvrier spécialiste D.V.D. Mle .. M.S. (Stop) 22^{ème} Cie Stop débarqué vingt juillet Casablanca comme malade ». Un compte rendu vous sera adressé de Dakar sur la façon dont ce travailleur a été débarqué.

2°- L'escale d'Oran du 15 au 17 Juillet s'est passée sans incidents. Soixante dix travailleurs sont descendus à terre à tour de rôle par équipe surveillée de 10 travailleurs. J'ai obtenu de Monsieur le Chef de Cabinet du Préfet d'Oran l'autorisation de leur faire visiter à titre de propagande la ville. L'effet moral a été considérable.

J'ai le devoir de vous rendre compte que l'Inspection du Travail d'Oran n'a pas pu s'occuper de nous sous prétexte qu'aucun ordre ne lui avait été donné. C'est ainsi que ne n'ai pu remédier au manque de médicaments usuels.

3°- DISCIPLINE – PROPRETÉ

Sans changement (voir Rapport n°2)

4°- ÉTAT SANITAIRE

Huit malades sont à l'infirmerie indochinoise. Ce sont ceux que nous avons embarqués malades à Marseille. Sinon l'état sanitaire dans l'ensemble est satisfaisant.

5°- NOURRITURE

Je vérifie moi même les rations perçues pour les travailleurs et j'assiste tous les jours aux distributions des repas. Les rations officielles (dont je vous ai adressé l'état dans mon dernier rapport) ont été augmentées surtout pour la viande grâce à la complaisance de Monsieur l'Inspecteur Intendant du bord.

6°- SÉCURITÉ

Voir mon rapport n°1. Deux nouveaux exercices ont eu lieu. Les hommes connaissent maintenant l'emplacement qu'ils doivent rejoindre en cas de sinistre.

7°- EFFECTIF AU DÉPART DE CASABLANCA

Tonkinois : 96 dont 4 surveillants

Annamites : 39 dont 3 s/officiers et 3 surveillants (1)

Cochinchinois : 21

Total : 156

(1) je ne compte pas le Mle ... manquant au départ de Marseille

s/s « Ville de Verdun », le 20 juillet 1941

Le Chef de convoi

Signé : AUGER

Le Sous-Agent AUGER,
Chef de Convoi à bord du s/s «Ville de Verdun »

à Monsieur l'Agent Général,
Commandant la Base Principale de débarquement de la M.O.C.
99 Rue Saint Sébastien - Marseille

RAPPORT N°4

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que :

1 – MALADES

a) Comme suite à mon rapport N) 3 de Casablanca, j'ai fait débarquer l'ouvrier spécialiste D.V.D. mle .. M.S. de la 22^e Cie à l'hôpital Jules Colombani de Casablanca. J'ai remis contre émargement à l'hôpital son paquetage et toutes ses pièces matriculaires.

b) Sur avis du médecin convoyeur AUGER (dont ci-joint le rapport) et du médecin du bord de la «Ville de Verdun » je compte débarquer ce jour à Dakar les cinq malades dont les noms suivent et qui sur l'avis de ces médecins ne pourraient supporter le long voyage qu'il nous reste à accomplir :

D.B.	ZAJ	2 ^{ème} Cie
P.H.M.	ZAQ	40 ^{ème} Cie
T.B.	ZAG	2 ^{ème} Cie
N.D.T.	ZAQ	2 ^{ème} Cie
B.T.	ZAJ	2 ^{ème} Cie

Je débarquerai ces hommes de la même façon que le travailleur D.V.D. à Casablanca. J'adresserai à Monsieur le Secrétaire d'État au Travail et à vous-même le télégramme suivant : « Cinq travailleurs stop D.B. matricule ZAJ ... stop P.H.M. matricule ZAQ ...stop T.B. matricule ZAG ...stop N.D.T. matricule ZAQ ...stop B.T. matricule ZAJ ...stop débarqués premier Août Dakar comme malades »

Un compte rendu vous sera adressé de Tamatave sur la façon dont ces travailleurs ont été débarqués.

2 – Escale de Casablanca

L'hôpital Jules Colombani de Casablanca a fait embarquer sur le bateau un malade guéri de son hôpital. Il s'agit du travailleur cochinchinois D.V.K. matricule ZCOD ... de la 48^e Compagnie qui avait été débarqué du s/s ÉRIDAN le 31/1/1941.

Il est monté avec son paquetage et ses pièces matriculaires. Je l'ai pris en compte dans l'effectif de mon détachement.

L'escale de Casablanca du 20 au 25 Juillet s'est passée sans incident. Une centaine de travailleurs sont descendus à terre à tour de rôle par équipe surveillée de 10 travailleurs.

J'ai le devoir de vous rendre compte à nouveau que du travail à Casablanca a refusé de me donner les visas nécessaires aux pièces que je devais vous envoyer sous prétexte que le Secrétariat d'État au Travail n'a rien à voir au Maroc.

3°- Discipline – Propreté : sans changement (voir mon rapport n°2)

4°- État sanitaire : sans changement (voir rapport du médecin)

5°- Nourriture : sans changement (voir rapport n° 3)

6°- Sécurité : sans changement (voir rapport n°3)

7°- Effectif au départ de Dakar :

Tonkinois : 96 dont 4 surveillants

Annamites : 34 dont 3 s/officiers et 3 surveillants (1)

Cochinchinois : 22 (2)

Total : 152

(1) je ne compte pas le Mle ... manquant au départ de Marseille

(2) y compris le Mle ZCOD ... monté à Casablanca

s/s « Ville de Verdun », le 1^{er} Août 1941

Le Chef de convoi

Signé : AUGER

(à suivre ?)